

COLLOQUE

FOUCAULT FACE A LA NORME

Judi 15 et vendredi 16 novembre 2018

Le colloque "Foucault face à la norme" s'inscrit dans une série de colloques ambitionnant de questionner un auteur, sa trajectoire de vie autant que son œuvre, sur la question des normes telle qu'elle se pose avec acuité dans nos sociétés contemporaines.

Enjeux. La pensée de Foucault intéresse les juristes depuis son début. Interrogée maintes fois sous l'angle de la politique, du droit et plus particulièrement du droit pénal, l'œuvre de Foucault est féconde pour la théorie du droit. Maintenant bien connue des spécialistes, elle laisse entrevoir son potentiel sur la question spécifique de l'évolution démesurée des normes tant privées que publiques dans nos sociétés. Tout l'enjeu de cette interrogation nouvelle consisterait alors à confronter l'œuvre de Michel Foucault à la problématique des normes au-delà des disciplines. C'est dans ce décloisonnement que pourra le mieux être cerné l'originalité de sa pensée et surtout son caractère fécond pour la théorie du droit.

- Foucault peut-il offrir un cadre de pensée à la théorie du droit en prise avec la concurrence des autres normativités contemporaines, notamment celles de l'éthique, de la technologie numérique, du management, et de la gestion ?
- Existe-il en ce sens un concept foucauldien de la norme à même de mettre en dialogue ces normativités concurrentes et propre à dégager des enseignements pour un renouveau de la théorie du droit ?
- Dans quelle mesure la pensée de Foucault peut-elle nous aider à comprendre et agir sur le développement exponentiel des normes de toute nature que connaissent nos sociétés occidentales ?
- Son engagement politique et personnel durant sa vie dessine-t-il également une *posture* face à la norme susceptible de nous guider en tant que chercheur et citoyen ?

Perspectives. Déjà initiée avec Roland Barthes (<https://www.u-picardie.fr/barthesvsnorme/>), cette série de colloques se poursuit avec Michel Foucault sous le même format : un colloque interdisciplinaire et international sur deux jours réunissant des spécialistes de l'auteur toute discipline confondue et des juristes intéressés par faire le lien avec la théorie du droit. Ce questionnement de certains des auteurs les plus inspirants du XX^e siècle, qui se poursuivra avec Deleuze et Derrida notamment, dessine des voies possibles de contournement, de lutte et d'affranchissement face à la norme.

La série de colloques Face à la norme s'inscrit dans le thème de recherche sur la Mutation des normes du Centre de recherche juridique Pothier de l'Université d'Orléans et de l'axe de recherche Technique(s) et histoire de la norme du Centre de Droit Privé et de Sciences Criminelles de l'Université d'Amiens.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Mark Antaki, Professeur l'Université Mc Gill, Montréal, Canada
- Frédéric Audren, Professeur à Sciences Po Paris
- Cédric Glineur, Professeur à l'Université d'Amiens
- Jacques Leroy, Professeur à l'Université d'Orléans
- Emeric Nicolas, Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Amiens
- François Priet, Professeur à l'Université d'Orléans

- Pierre Schlag, Professeur à l'Université du Colorado, États-Unis d'Amérique
- Cyril Sintez, Maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Piotr Szwedo, Maître de conférences à l'Université Jagellonne, Cracovie
- Catherine Thibierge, Professeure à l'Université d'Orléans
- Mikhaïl Xifaras, Professeur à Sciences Po Paris